

French Trade Unions Put to the Test by the Political Crisis

Karel Yon, Université Paris Nanterre (CNRS)

This address was given at the annual meeting of the Canadian Association for Work and Labour Studies at L'Université du Québec à Montréal on 19 June 2024.

I AM BOTH VERY HONOURED and intimidated to deliver this lecture, which I had originally planned to focus on the movement against French pension reform last year. My plan was to address this crisis in a broader sequence of political conflict of which the “yellow vests” uprising in 2018–19 was another highlight.¹ But current social and political events have led me to partly revise the content of my talk.

As you are certainly aware, the president of the French Republic, Emmanuel Macron, has decided, to everyone’s surprise, to dissolve the National Assembly. He took this decision on 9 June 2024, on the evening that results of the European elections were made public. In these elections, Macron’s party received less than 15 per cent of the vote, compared with more than double that for the Rassemblement national (RN), putting the far right in the lead with 31.4 per cent of the vote. Clearly, by deciding to call a general election at a time when the balance of power was most favourable to the far right, Macron created the conditions that could precipitate the far right’s rise to power. This is why his decision opened a political crisis with multiple consequences,

1. For an analysis of the 2016–18 sequence, see Karel Yon, “Holding Its Own: Labour among Social Movements in France,” in Stefan Schmalz and Brandon Sommer, eds., *Confronting Crisis and Precariousness: Organized Labour and Social Unrest in the European Union* (Lanham, MD: Rowman and Littlefield, 2019), 73–91.

including a sudden redefinition of the relationship between most French trade unions and left-wing political parties.

On 10 June 2024, the Confédération Générale du Travail (CGT) issued a press release entitled “Face à l’extrême droite, le front populaire!”² This phrase echoed comments made the previous day by radical left-wing MP François Ruffin, who had mobilized the historical reference to the coalition of the left and the labour movement formed in 1936 to block fascism. Ruffin’s purpose in echoing these historical rallying cries was to ward off the divisions that had been exacerbated between left-wing parties during the European campaign. In its press release, the CGT expressed its “anger” and stated,

Drawing on its history, the CGT is taking all its responsibilities to prevent workers from once again being locked into a false alternative between the far right and neoliberalism.... To prevent the catastrophe organized by Emmanuel Macron and Marine Le Pen from happening, the unity of the left is indispensable.

On the same day, the eight trade union organizations that had kept alive the united alliance (*intersyndicale*) formed in the movement against pension reform of the previous year met to discuss the latest unemployment insurance reform undertaken by the government. Their meeting, while confirming their unanimous opposition to this reform, resulted in a communiqué signed by five of the eight central organizations: the CGT, Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA), Union Syndicale Solidaires, and Fédération Syndicale Unitaire (FSU). Entitled “After the shock of the European elections, social demands must be heard,” the communiqué called for a “democratic and social awakening.” It further called on the government to abandon current reforms, starting with unemployment insurance, and called for major demonstrations against the extreme right on the weekend of 15 and 16 June.

Above all, the joint statement listed nine themes designed to “respond to the social and environmental emergency and to the aspirations of workers.” These themes included wage and pension increases, the repeal of pension and unemployment insurance reforms, the defence and redeployment of public services, the taxation of super-profits, equal pay for men and women, the regularization of undocumented workers, and the re-localization and ecological transformation of industry. Without explicitly taking a stand in favour of this new popular front in the making, the intersyndicale thus placed itself, *de facto*, in a position to contribute, both programmatically and militantly, to the unity of the left. This call was then followed by sectoral declinations, with journalists’ unions, the main railway federations, and the education intersyndicale calling for mobilization in the streets and at the ballot box against the extreme right.

Against all expectations, starting with those of the president of the Republic, the left-wing forces succeeded in agreeing on a program that enabled them to

2. Against the far right, the people’s front!

present single candidates in the legislative elections on 30 June. Many political leaders insisted that this new popular front would need the contribution of all the driving forces of society, starting with the trade unions. On 17 June 2024, CGT general secretary Sophie Binet responded to this call by taking part in a meeting to launch the coalition. The following day, the CGT parliament decided by a large majority to call for a vote in favour of the New Popular Front. The FSU, the leading education union, followed suit.

Some Paradoxes of French-Style Trade Unionism

SUCH PRACTICES MIGHT SEEM relatively ordinary from a North American perspective, where political action is part of the regular repertoire of collective action by trade unions. They might even seem all the more banal given that French trade unionism has a reputation for being much more “political” or “radical” than its counterpart across the Atlantic. In reality, these events testify to a realignment of political and union agendas that was not evident in the immediate past. In fact, over the last 30 years, French unions made it a point of honour not to support a political party. But before returning to this point, it seems important to clarify how French trade unionism can nevertheless seem, from abroad, far more political.

It is true that in France, joining a union differs profoundly from the system of unionization in Canada or the United States. Union membership is first and foremost a voluntary commitment. It is rare to expect anything in return for joining a union other than trouble, since union involvement exposes you to all forms of discrimination, particularly wage discrimination. In France, the benefits of collective agreements negotiated by trade unions do not depend on membership of an organization because they are guaranteed by the state. These agreements can be negotiated at a company or sector level, and large-scale national negotiations are sometimes held for all private-sector employees. As a result, the low rate of unionization – around 10 per cent of the workforce – is an indication not of poor contractual coverage (which in fact exceeds 90 per cent), but rather of the proportion of workers who have taken the conscious step of actually joining a union.

Another feature of French trade unionism is its pluralism, which extends right down to the company level. Throughout France, several organizations can compete for employees’ votes in workplace elections. These elections are supposed to be held every four years in all companies with more than eleven employees. Analogies between the partisan and trade union worlds can thus be drawn all the more easily, as trade union pluralism is historically explained by political and ideological divergences, with some central organizations marked by socialist and communist traditions, others by Catholicism and the self-management spirit of the 1970s. More recently, there has been a tendency to distinguish between two major orientations in the trade union movement: on the one hand, a so-called reformist current, led by the CFDT, emphasizing

social dialogue on neoliberal policies to mitigate their effects; on the other, a so-called protest stream, claiming to be anti-capitalist and emphasizing resistance through demonstrations and strikes, to attacks on labour law, and social protection. However, on the shop floor, trade union pluralism is an expression less of political nuances than of the differentiated presence of each organization in different segments of the working world.

The militant aspect of French trade unionism is all the more central as the service dimension is very limited because access to social protection does not depend on union membership. In fact, it is directly linked to salary status: while trade unions participate in the management of social security organizations in the fields of health insurance, unemployment, and retirement, these are financed by compulsory contributions deducted from salaries or, increasingly, by taxation. Conversely, the protest dimensions of union action are more visible in the country, as strikes are not subordinated to collective bargaining. It is possible to strike at any time and on any issue, as solidarity strikes or so-called political strikes are not prohibited. Like unionization, strike action is voluntary and thus is perceived as an individual right that is exercised collectively.

Between a Retreat into the Sphere of Industrial Relations and the Politicization of Union Action

DESPITE ALL THESE FEATURES, which give a more militant and, a priori, more political character to French trade unionism, trade union positions in favour of the New Popular Front, far from being self-evident, were hotly debated, and some unions remained on the sidelines. Three central organizations – Force Ouvrière (FO), Confédération Française de l'Encadrement–Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC), and Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) – refused to sign the inter-union declaration, deeming it “too political,” taking the view that a trade union should not issue any voting instructions to its members. The CFDT, which is on a par with the CGT in terms of membership and has overtaken it in recent years in terms of electoral representativeness, did sign the inter-union declaration, but its leaders did not wish to go beyond a call to mobilize against the extreme right.

By inviting trade unions to become involved in the New Popular Front, and by responding to this call with a more or less assertive trade union involvement in this political process, not only through public statements but also through militant mobilization on the ground, union leaders contributed to *politicizing* trade union action. In this sense, the unions were acting in a manner described by political scientist Jacques Lagroye (1936–2009).

Lagroye is considered one of the founding fathers of critical political sociology in France. His way of doing political science research was rooted in history, sociology, and anthropology, and his fundamental research interests were to understand the role of institutions in legitimizing the social order. In

a 2003 text, he defines politicization as “the requalification of the most diverse social activities, a requalification that results from a practical agreement between social agents inclined, for multiple reasons, to transgress or question the differentiation of spaces of activity.”³ In this case, politicizing the union struggle meant recognizing that the conditions of union activity are not indifferent to what is played out on the terrain of electoral politics, and that the union and partisan fields are not hermetically sealed from each other. So, behind the refusal of politicization expressed by certain trade unionists, there was more than just a legitimate concern to prevent union subordination to political parties. More fundamentally, there was the idea that union activity could stand on its own, that it exists in an autonomous social sphere of social democracy (*démocratie sociale*), which has its own logic, practices, and protagonists, and its own specific institutions.

To elaborate on this point, it is necessary to return in greater detail to this process of autonomization of “*démocratie sociale*,” an expression commonly used in France to describe the system of industrial relations. I have studied this process from a variety of angles, from my dissertation on FO activists’ relationship with politics to later work on the reform of union representation rules, the competing uses of the term “*démocratie sociale*,” and the training of trade unionists. I shall limit myself here to underlining the specificity of an analytical approach that I, alongside other colleagues, have termed the “political sociology of trade unionism.”⁴ This conceptualization enables us to articulate a comprehensive analysis, starting from the trade unionists’ understanding of their own practices, and a critical viewpoint, attentive to the way in which trade unionism and industrial relations are constitutive of a broader social, economic, and political order.

Many commentators have analyzed the autonomization of the sphere of industrial relations as a “normalization” of French-style trade unionism, by distancing it from Marxism and reducing the influence of the CGT. Other researchers have analyzed this process as necessarily resulting from the institutionalization of trade unionism and industrial relations to the point of assimilating contemporary trade unionism to the form of a “party-cartel,” depicting it as a semi-public institution totally dependent on state resources.⁵

Such a conception is not very different from what Chris Howell defines as “virtual unionism” to describe French trade unionism.⁶ While I respect

3. Jacques Lagroye, “Les processus de politisation,” in Lagroye, ed., *La politisation* (Paris: Belin, 2003), 360–361.

4. Baptiste Giraud, Karel Yon, Sophie Bérout, *Sociologie politique du syndicalisme* (Paris: Armand Colin, 2018).

5. Pierre Rosanvallon, *La question syndicale* (Paris: Calmann-Lévy, 1988); Dominique Andolfatto and Dominique Labbé, “La transformation des syndicats français: Vers un nouveau ‘modèle social’?,” *Revue française de science politique* 56, 2 (2006): 281–297.

6. Chris Howell, “Virtual Unionism in France,” in Harrick Chapman, Mark Kesselman, and

Howell's work, I find this notion problematic for two reasons. First, it tends to exaggerate the evanescence of trade union organizations, both in the sphere of industrial relations and in that of social movements. It is based on the idea that unions exist only insofar as they are instrumentalized by the state, and that social conflict is the direct result of the contradictions between labour and capital, ignoring all the militant work required to build protest.⁷ The second problem is that the idea of virtual unionism implies, by contrast, a certain idea of a supposedly "real" unionism. This corresponds to the model of "compulsory" or "coercive" unionism, as the Anglo-Saxon discipline of industrial relations has theorized it at the crossroads of law and economics.⁸ According to this vision, unionism is first and foremost a cartel of work, and its power depends on the size of its membership, the latter being an indicator of the union's ability to control the "labour supply" in the tug-of-war with the employer. Such an analysis is underpinned by both formal and static conceptions of power and representation.

Drawing on the ideas of Pierre Bourdieu, political sociology takes a different approach to union representation, analyzing it as the unstable outcome of a dialectical relationship between workers and the organizations claiming to speak on their behalf. In this logic, representation is a relational and processual phenomenon, rather than a substantial and formal one. It is conceived not in legal terms, in the logic of a mandate implying a necessary relationship between the representative and the represented, but rather in political and sociological terms, as the performative act of speaking on behalf of a group, through which that group and its interests are made visible and mobilized.⁹

Rather than reducing trade unionism to a specific form of organization, political sociology understands it as a set of social relations and institutionalized practices, which implies that the very definition of trade unionism is in flux and remains a constant battleground. Until the 1970s in France, it was taken for granted that trade unionism was part and parcel of a broader movement driven by the notion of a militant working class seeking emancipation. Yet, by the 1980s and 1990s, there was a shift that witnessed the emergence of the idea that trade union activity within the framework of industrial relations could henceforth constitute an end in itself, that it came under the umbrella of "démocratie sociale" conceived as a sphere distinct from, and subordinate to, the sphere of political democracy.

Martin A. Schain, eds., *A Century of Organized Labor in France* (New York: St. Martin's, 1998).

7. John Kelly, *Rethinking Industrial Relations: Mobilization, Collectivism and Long Waves* (London and New York: Routledge, 1998).

8. Mancur Olson, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups* (1971; Cambridge, MA: Harvard University Press, 2002).

9. Pierre Bourdieu, *Language and Symbolic Power* (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1991).

This is where political sociology differs (slightly) from critical political economy. While I share the idea that “the separation between the ‘economic’ and ‘political’ spheres is irrelevant”¹⁰ from a critical perspective, this separation nevertheless is highlighted in my research work, insofar as it makes sense for the actors and therefore serves to orient their conduct from a comprehensive point of view.

This means that struggles on a symbolic and political level must be considered with equal importance to struggles on a social and economic level. The political crisis precipitated by the dissolution of the French National Assembly has clearly shown this. It has shaken common perceptions of the sphere of industrial relations, casting a harsh light on the illusory nature of its autonomy. With the risk of the RN coming to power, an existential threat now hangs over the unions, as the far right has never concealed its hostility to them. The only measure in the RN’s program concerning trade unions is to call into question the current rules of representativeness, deemed too favourable to established organizations. The far right’s stated intention is to put an end to what it calls “union privilege” and to encourage the growth of autonomous worker organizations. This would exacerbate the fragmentation of workers’ representation and make it easier for employers to take control.

It may come as a surprise that some unions continued to assert their distance from politics in this exceptional context. There are two possible explanations. The first is based on the theory of political crises developed by political scientist Michel Dobry.¹¹ He refers to political crises as “fluid conjunctures” marked by great uncertainty. In such a context, maintaining routinized practices can be like trying to maintain a form of normalcy, whatever the cost. He calls this inertia of routines “regression toward habitus,” which, in critical situations, hinders adjustment to new situations.¹² A second, more pragmatic hypothesis seems just as important: The depoliticization induced by the retreat of trade unionism into the sphere of industrial relations has led to a decline in the political education (socialization) of union activists and a diversification in the political attitudes of union members. While union membership tends to protect against voting for the extreme right, the fact remains that this vote has nonetheless flourished and is strongest in organizations such as FO and CFTC, which are the most reluctant to politicize their practices. Refusing to engage

10. Thomas Collombat et Xavier Lafrance, “Recomposition de la gauche québécoise et rôle politique du syndicalisme,” *Recherches sociographiques* 63, 1–2 (2022): 133.

11. Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques* (Paris: Presses de la FNSP, 1986).

12. I previously had the occasion to apply this analysis to FO’s attitude when the united left came to power in 1981; see Karel Yon, “Changement politique et changement syndical: effets et usages de 1981 dans le monde de pensée de la CGT-Force Ouvrière,” in Philippe Aldrin, Lucie Bargel, Nicolas Bué, and Christine Pina, eds., *Politiques de l’alternance: Sociologie des changements (de) politiques* (Bellecombes-en-Bauges: Éditions du Croquant, 2016).

in electoral politics is a way for unions to preserve their internal diversity, in a context where membership is already thin.

The Pensions Movement of 2023: The First Awakening of Political Unionism

THAT SAID, THE QUESTIONING of the presumed autonomy of the sphere of industrial relations is not just the sudden product of the political crisis. Already, the movement against pension reform in 2023 had helped to undermine this evidence.¹³ I will begin by recalling a few facts about this movement before showing how it was able to destabilize the common sense of a self-sufficient “*démocratie sociale*.”

The pensions movement spanned the first half of 2023. For the moment, we do not have a precise picture of strikes in 2023, as the data produced by public statistics (DARES) takes time. But it is safe to say that the impression left by the movement in various sectors is that it has confirmed the strong trend toward a decline in striker conflictuality.¹⁴ Despite its limitations, the measurement of individual days not worked (*journées individuelles non travaillées [JINTS]*) in the private sector gives us an idea of this decline: from 4,000 JINTS per 1,000 employees in 1976 to 800 in 1995 – a number divided by 5 in twenty years. In 2010, the DARES counted just 320 JINTS per 1,000 employees, and 160 in 2019 – both years that were marked by previous major pension movements. In the more routine context of 2022, the last year for which we have figures, and despite the upsurge in conflictuality linked to inflation, it was only 99 JINTS per 1,000 employees. Striking is a costly activity, not only for those who miss out on wages, but also for the workers who organize it and the unions that need to mobilize resources that are becoming increasingly scarce.

Above all, it was the scale of the demonstrations that attracted attention, with figures on a par with those measured during the 2010 movement.¹⁵ The latter remains the best point of comparison, as it also contested the extension of the retirement age (from 60 to 62) and was based on a unitary union configuration. It extended over several months, with fourteen days of action between March and June and then from September to November 2010. Based on police figures, in 2023 the protest was punctuated by fourteen days of action between 19 January and 6 June, seven of which exceeded 750,000 participants and four passing the million mark (compared with three days in

13. Pierre Rouxel and Karel Yon, “From Pension Reform to Regime Crisis: The Social Movement of 2023 in France,” *Global Labour Journal* 14, 2 (2023): 185–188.

14. Pierre Blavier, Tristan Haute, and Étienne Pénissat, “Du vote professionnel à la grève,” *Revue française de science politique* 70, 3 (2020): 443–467.

15. Sophie Bérout and Karel Yon, “Face à la crise, la mobilisation sociale et ses limites: Une analyse des contradictions syndicales,” *Modern and Contemporary France* 20 (2012): 169–183.

2010). With an estimated 1.28 million participants, according to the police, 31 January 2023 was the biggest demonstration of the last thirty years.¹⁶

But the main originality of the 2023 sequence was its territorial roots, with hundreds of rallies organized in rural communes and medium-sized towns, where sometimes the equivalent of half the inhabitants were on the streets in small towns and villages. While the geography of protest was not entirely identical to that of the yellow vests,¹⁷ it nevertheless echoed that movement, like a new revelation of the depth of social anger. By bringing together diverse fractions of the working classes in a single movement, the unions succeeded in making themselves the voice, if not the “party,” of a working world that is represented less and less in politics. While the movement was initially built around a single slogan – the rejection of retirement at 64 – it crystallized a much broader social and democratic revolt.

As a broader social revolt beyond the single issue of pensions, the movement gave shape to a latent anger fuelled by a degradation of work that had become unacceptable to millions of workers. While “essential workers” had been celebrated during the COVID-19 health crisis, it was these same workers – and above all, female workers in the care and retail sectors – who found themselves most directly affected by the two-year extension of working life. In this respect, the distribution of mobilizations across the country can be analyzed as a symptom of this anger in response to the degradation of work. Indeed, it is in small and medium-sized towns that low-wage blue-collar and white-collar workers are overrepresented, whether in the industrial sector or in personal services. These are areas where work is all the more arduous because the public services that are supposed to make daily life easier – including schools, hospitals, post offices, and public transport – are the most rundown.

As a democratic revolt, the movement also expressed, if not reinforced, the rejection of the political elites who continue to implement the neoliberal agenda through policies of austerity, privatization of public services, and relentless reforms of labour law and social protection, despite the massive protests that have been held since the mid-1990s.¹⁸ In this respect, while Macron’s re-election seemed to belie the tendency to systematically punish outgoing governments, we must not forget that it was made possible by the duel that once again pitted him against far-right leader Marine Le Pen, thereby reinforcing the democratic resentment of citizens who had once again resolved

16. According to police figures, in 1995, only one demonstration reached the million-person mark; there was also one in 2003, two in 2006, four in 2010, and none in 2016 or 2019. Metropolitan France has a population of 66 million, including 30 million working people.

17. The biggest day of the yellow vests uprising was the first, on 17 November 2018, with around 300,000 people mobilized at over 2,000 sites.

18. Bruno Amable, *Structural Crisis and Institutional Change in Modern Capitalism: French Capitalism in Transition* (Oxford: Oxford University Press, 2017).

to vote against the far right in 2022. This is the same “coup” that Macron tried to reproduce with the dissolution of the assembly in 2024.

This double dimension – social and democratic – of the 2023 movement must be emphasized, as it enables us to understand the diverse forms taken by the mobilization over time, and particularly the transition from social crisis to political crisis. The transition was precipitated by the use of the institutional mechanisms of the Fifth Republic to force the adoption of the reform without having to pass it through Parliament (Article 49-3 of the Constitution) in the absence of a guaranteed majority. It was also provoked by the intensification of repression against the mobilized sectors.

The first sequence, from mid-January to mid-March 2023, was characterized by the fact that trade unionism, embodied above all by the intersyndicale, alone set the pace and shape of mobilization. The central issue, if not the only issue, was social: work. But the labour movement failed to generalize the strike in early March 2023, and the government remained intransigent, with mobilizations subjected to violent repression. This was particularly the case in the rare sectors where the strike had managed to take root and gain visibility, such as the petrochemical and waste industries, where the strike’s momentum and visibility were broken by requisitions.

In mid-March, following the announcement of the use of Article 49-3 of the Constitution, a second phase began. The social movement developed in a more autonomous way, marked by the denunciation of the regime’s authoritarian course and the multiplication of more radical modes of action, occupying the space left vacant by less frequent union marches. During this period of more direct confrontation with political power, the student youth became more mobilized, even if we did not see the outpouring of support the unions had hoped for. In several major cities, “wildcat” night demonstrations were held on a daily basis for several weeks, drawing on the organized spontaneity of social networks. Everywhere, members of the government were greeted by “*casserolades*.” Similarly, clashes with the police and the repression of protests reached a heightened level.

For all these reasons, it can be said that the 2023 movement expressed much more than a rejection of the postponement of the retirement age. Rather, it was a rejection of “Macron and his world,” to use an expression inspired by the *Nuit debout* movement of 2016, which was the French equivalent of the “occupy” and “indignados” protests and prefigured the yellow vests uprising. In this instance, however, the unions succeeded in making themselves the central voice in the revolt. In this respect, the pensions movement of 2023 already signalled the exhaustion of a union practice confined to the sphere of institutionalized industrial relations. First of all, it signalled the failure of the reformist line, since it saw the entire trade union movement take to the streets, with the formation of an intersyndicale made up of the eight major trade union confederations. The CFTD and its allies’ line of social accompaniment

of reforms via social dialogue has been exhausted. Since 2017, Macron has preferred to legislate by ordinance in the field of labour. He has challenged the legitimacy of the trade unions and employer organizations to manage social protection by imposing his directives on health insurance, unemployment insurance, and of course, pensions. Macron has said it several times: The place of trade unions is in the workplace, not elsewhere, and even within companies, their place must be diminished. The 2017 ordinances reforming labour law applicable in the private sector reduced the means of employee representatives and extended the possibilities of social dialogue without unions. Together with a 2019 law concerning the civil service, Macron has structurally reduced the power of trade unions in the workplace, particularly in the field of occupational health; local representation; and career support in the public sector. Government intransigence encourages management intransigence, and the so-called “reformist” unions find themselves short of an interlocutor. Hence the hardening of their line, reflected in the choice of unitary mobilization and unflinching involvement in the intersyndicale, to the point of adopting a slogan for a general strike, when the intersyndicale called for “bringing France to a standstill” on 7 March 2023.

But the pensions movement also highlights the limits of the protest line. In fact, despite six months of high-intensity mobilizations – organizing that elevated trade unionism to the rank of the leading political force in opposition to Macronism – the movement failed. In my view, this reveals a twofold limitation of French trade unionism today. The first has to do with a certain belief in “social dialogue,” which assumes that a state concerned with the general interest would listen to trade union organizations, or at least go along with them if they raised their voices. This approach no longer corresponds to the reality of an increasingly authoritarian neoliberalism. The second limitation lies in the fact that all those who would have liked to go further, to go beyond spaced-out days of action, to generalize strikes and make them permanent, have not been able to find the means to implement their policy. Of course, repression has played its part to the full, but the fact remains that the trade union movement’s capacity to strike has deteriorated profoundly over the last few decades. This is the result of social, economic, and legal transformations that have undermined work collectives and weakened unions.

In this respect, the movement revealed the contradictions of modern French trade unionism, reminding us of both its centrality and its fragility. The ability to mobilize is still strong, but it is forced onto the defensive: over several decades, the power of trade unions in France has enabled them to slow down neoliberal reforms but not to stop them or to reverse the trend. While trade unionism retains a capacity to speak on behalf of workers, whole swathes of the working world are not unionized and therefore have little direct involvement in the unions. Lastly, the unions’ ability to mobilize seems to gain in importance in the public arena only to the extent that their strength is diminishing in the workplace.

Two Strategic Challenges for Trade Unions

IN *LE SYNDICALISME EST POLITIQUE*,¹⁹ I emphasized two challenges facing the trade union movement in France.

First, trade unionism is still lacking an organizational strategy that will enable it to redeploy. Trade unionism needs to reorganize its forces, to develop unionization designed to regain power. This means taking seriously the tasks of organizing, building, and leading militant collectives. This is what I call “reproductive militant work” in my current research, which provides the essential basis for conflict and negotiation work.

This political work is more important now given that the contemporary trade union reality is largely mediated by the institutions of industrial relations. The result is a fragmentation of wage consciousness, linked to the strengthening of workplace corporatism, and is due to the increased decentralization of collective bargaining and the concentration of union representation in large companies. The dependence of trade union organizations on the institutional resources of the industrial relations system sheds light on their difficulties in developing their presence in those fractions of the working world most exposed to exploitation: small businesses; precarious sectors where union rights are fragile; intermittent workers; workers in the informal economy where immigrants, particularly undocumented ones, are concentrated. It is only by positing class as a strategic postulate that we can conceive and justify a policy of resource allocation that enables us to develop unionization in these sectors.²⁰ This presupposes the existence of organizational mechanisms ensuring forms of solidarity across industries (i.e. the pooling and transfer of resources, but also the production of a shared sense of understanding and a collective identity, notably through union training).

Theorizing class as a strategic postulate also means recognizing the existence of forms of mobilization, organization, and representation of work outside the unions. I am thinking here of groups of managers and engineers who question the environmental footprint of the large companies in which they work, as well as feminist, antiracist, and LGBTQ+ mobilizations that take on and make visible specific oppressions that also determine specific experiences of work. To build an inclusive and up-to-date representation of the working class, trade unions need to be open and attentive to collectives and mobilizations that, without necessarily taking on the legal form of a trade union, nonetheless contribute to politicizing the relationship to work and shaping class experiences.

Such processes are by no means anecdotal. Environmental issues, feminism, antiracism, and LGBTQ+ struggles are not “societal” extras for a trade unionism

19. Karel Yon, ed., *Le syndicalisme est politique: questions stratégiques pour un renouveau syndical* (Paris: La Dispute, 2024).

20. Karel Yon, “Les syndicats ne sont-ils bons qu’à résister?,” *Mouvements*, 28 August 2024, <https://mouvements.info/les-syndicats-ne-sont-ils-bons-qua-resister/>.

whose core business is class action. What is at stake is both taking charge of these issues within the unions and building alliances with the many groups, including in the world of work, that are involved in these areas. Trade unions have an essential role to play in deciphering the mechanisms of oppression and domination at work and in showing how inequalities and injustices based on gender, race, or age are consubstantial with class relations. In this way, trade unions would once again function as agents of social politicization, capable of going against the evidence of common sense, denaturalizing the order of things, and pointing out the social interests privileged by existing arrangements.

This broadening of the representation of work goes hand in hand with a necessary questioning of the ways in which people strike today and of what constitutes a “strategic” or “blocking” sector, beyond the “industrial bastions” that produced homogeneous, close-knit work collectives and made industrial unionism so powerful in the 20th century. Many activities that are now outsourced, particularly in corporate and community services (IT, cleaning, security, etc.), can have blocking effects if they are suspended. Likewise, thinking about flow blockages implies thinking not only about material flows but also about the intangible flows that are essential to the smooth running of companies, administrations, and the capitalist economy (logistics, especially last-mile logistics, data centres, etc.). Finally, in French society, where industrial production now accounts for just 13 per cent of the workforce, thinking about a strategy to fight for the majority means giving a central place to the reproductive sectors (education, health, social and medico-social services, household services, accommodation, and catering), which account for almost 30 per cent of employees – and almost one in two women in employment (45.4 per cent).

But trade unions also need a political strategy. We are no longer in a period when the pressure of social movements is exerted on and within a state that arbitrates the confrontation between the interests of capital and labour, and where public power thus sets limits on the market. The priorities of public action are now – as is the hallmark of neoliberalism – to reinforce market logic, cut public spending, and reduce the cost of labour. This structurally undermines the power of trade unions, in the sense that their demands appear to be incompatible with the orientations enshrined in the ordinary workings of political institutions.²¹ Only direct intervention in the political terrain – both the institutions and the actors embodying them – can enable the trade union movement to regain the structural power it has been deprived of.

The sudden acceleration of history brought about by the dissolution of the National Assembly has brought this issue of political strategy to the forefront, an issue that had been completely inaudible just a few weeks earlier. This will be

21. Lucio Baccaro and Chris Howell, *Trajectories of Neoliberal Transformation: European Industrial Relations since the 1970s* (Cambridge: Cambridge University Press, 2017).

a key issue for French trade unions in the period ahead, whatever the outcome of the legislative elections: If the left wins, the trade union movement will need to be able to bring its weight to bear in order to initiate the necessary structural reforms, without compromising its independence; if it is the far right, unions will have to avoid falling into the trap of a policy that will probably be less a direct attack on trade unionism per se than an attempt to resume the course of depoliticization, by reducing trade unionism to its position as a subordinate player confined to the workplace and deepening its fragmentation at this level. If there is no clear majority, it will be a matter of successfully acting as both a force of initiative and resistance, in liaison with allied parliamentarians, to tilt the political agenda in the right direction. Whatever the situation, the trade union movement will need to think strategically about its actions, breaking with the tactical confinement to which it has become accustomed through the rhetoric of “*démocratie sociale*.”

Le syndicalisme français à l'épreuve de la crise politique

Karel Yon, Université Paris Nanterre (CNRS)

Cette communication a été prononcée lors du congrès annuel de l'Association canadienne d'études du travail et du syndicalisme, le 19 juin 2024, à l'Université du Québec à Montréal.

JE SUIS À LA FOIS TRÈS HONORÉ et intimidé de prononcer cette conférence que j'avais initialement prévue de centrer sur le mouvement contre la réforme des retraites de l'an dernier, et sur son inscription dans une séquence plus large de conflictualité dont le soulèvement des Gilets jaunes, en 2018-2019, a été un autre point saillant¹. Mais l'actualité sociale et politique m'a conduit à revoir un peu le contenu de mon intervention.

Vous savez sans doute que le président de la République française, Emmanuel Macron, a décidé, à la surprise générale, de dissoudre l'Assemblée nationale. Il a pris cette décision le dimanche 9 juin 2024, au soir de l'annonce des résultats des élections européennes. Lors de ces élections, le parti du président a recueilli moins de 15 % des voix, contre plus du double pour le Rassemblement national, plaçant la liste d'extrême droite en tête avec 31,4 % des suffrages. En clair, en décidant de convoquer des élections générales au moment où le rapport de forces était le plus favorable à l'extrême droite, E. Macron a rendu possible l'accès de celle-ci au pouvoir dans les prochaines semaines. C'est pourquoi sa décision a ouvert une crise politique aux conséquences multiples. Parmi celles-ci, on a assisté à une redéfinition soudaine du rapport de la majeure partie des syndicats vis-à-vis des partis politiques de gauche.

Lundi 10 juin, la Confédération générale du travail (CGT) publiait un communiqué de presse intitulé « Face à l'extrême droite, le front populaire ! ». Cette formule faisait écho aux propos tenus la veille par un député de la gauche radicale, François Ruffin, qui avait mobilisé la référence historique à la coalition de la gauche et du mouvement ouvrier formée en 1936 pour faire barrage au fascisme, afin de conjurer les divisions qui s'étaient exacerbées entre les listes de gauche pendant la campagne européenne. Dans son communiqué, la CGT exprimait sa « colère » et indiquait : « Forte de son histoire, la CGT prend toutes ses responsabilités pour empêcher qu'à nouveau les travailleuses et les

1. Pour une analyse de la séquence 2016-2018, voir K. Yon, « Holding its own: Labour among social movements in France, » dans S. Schmalz, B. Sommer, dir., *Confronting Crisis and Precariousness: Organized Labour and Social Unrest in the European Union* (Lanham : Rowman & Littlefield, 2019).

travailleurs ne soient enfermés dans une fausse alternative entre l'extrême droite et le néolibéralisme [...] Pour empêcher la catastrophe organisée par Emmanuel Macron et Marine Le Pen d'advenir, l'unité de la gauche est indispensable. »

Le même jour, les huit organisations syndicales ayant maintenu vivante l'intersyndicale née dans le mouvement contre la réforme des retraites de l'année précédente, se réunissaient pour traiter d'une énième réforme de l'assurance chômage engagée par le gouvernement. Leur réunion, tout en confirmant leur opposition unanime à cette réforme, déboucha sur un communiqué signé par cinq des huit centrales : la Confédération Générale du Travail (CGT), la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT), l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA), l'Union syndicale Solidaires et la Fédération Syndicale Unitaire (FSU). Intitulé « Après le choc des européennes, les exigences sociales doivent être entendues ! », le communiqué en appelait à un « sursaut démocratique et social ». Il demandait au gouvernement d'abandonner les réformes en cours, à commencer par celle de l'assurance chômage, et appelait à de grandes manifestations contre l'extrême droite le week-end des 15-16 juin.

Surtout, le texte unitaire listait neuf thématiques devant permettre de « répondre à l'urgence sociale et environnementale et entendre les aspirations des travailleuses et des travailleurs ». Ces thématiques portaient notamment sur l'augmentation des salaires et des pensions, l'abrogation des réformes des retraites et de l'assurance chômage, la défense et le redéploiement des services publics, la taxation des super-profits, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, la régularisation des travailleurs sans-papiers ou encore la relocalisation et la transformation écologique de l'industrie. Sans prendre explicitement position en faveur de ce nouveau front populaire en gestation, l'intersyndicale se plaçait ainsi, de facto, en position de contribuer, sur le terrain programmatique et militant, à l'unité de la gauche. Cet appel a ensuite connu des déclinaisons sectorielles, avec par exemple les organisations syndicales de journalistes, les principales fédérations de cheminots ou encore l'intersyndicale de l'éducation appelant à se mobiliser dans la rue et dans les urnes contre l'extrême droite.

Contre toute attente, à commencer par celle du président de la République, les forces de gauche ont réussi à s'entendre autour d'un programme qui leur aura permis de présenter des candidatures uniques aux élections législatives du 30 juin. De nombreux responsables politiques ont insisté sur l'idée que ce « nouveau front populaire » aurait besoin de la contribution de toutes les forces vives de la société, à commencer par les syndicats. Lundi 17 juin, la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, répondait à cet appel en intervenant aux côtés des responsables politiques dans un meeting de lancement de la coalition. Le lendemain, le Parlement de la CGT décidait à une large majorité d'appeler à voter pour le Nouveau Front populaire. Dans la foulée, les instances de la FSU, premier syndicat dans l'éducation, faisaient de même.

De quelques paradoxes du syndicalisme « à la française »

DE TELLES PRATIQUES POURRAIENT sembler relativement ordinaires vues d'Amérique du nord, où l'action politique des syndicats est un registre d'action routinier. Elles pourraient même paraître d'autant plus banales que le syndicalisme français a la réputation d'être beaucoup plus « politique » ou « radical » que son équivalent outre-Atlantique. En réalité, elles témoignent d'un réalignement des temps politique et syndical qui n'allait pas de soi, car depuis une trentaine d'années les syndicats français s'étaient fait un point d'honneur de ne pas s'afficher en soutien de quelque parti politique que ce soit. Mais avant de revenir sur ce point, il semble important de préciser en quoi le syndicalisme français peut malgré tout sembler, depuis l'étranger, bien plus politique.

Il est vrai qu'en France, le rapport à l'engagement syndical diffère profondément des logiques de la syndicalisation au Canada ou aux États-Unis. L'adhésion syndicale relève pour commencer d'un engagement volontaire. Quand on se syndique, c'est qu'on l'a librement décidé, et c'est rarement pour en attendre quelque chose en retour, sinon des ennuis puisque l'engagement syndical expose à la discrimination, notamment salariale. En France, le bénéfice des accords collectifs négociés par les syndicats ne dépend pas de l'affiliation à une organisation car il est garanti par l'État. Ces conventions peuvent être négociées aussi bien à l'échelle d'une entreprise que d'un secteur, et de grandes négociations dites nationales interprofessionnelles sont parfois menées à l'échelle de tous les salariés de droit privé. De ce fait, le faible taux de syndicalisation, environ 10 % du salariat, n'est pas l'indice d'une faible couverture conventionnelle (celle-ci dépasse en réalité les 90%) mais de la proportion de travailleuses et travailleurs ayant fait la démarche consciente de se syndiquer.

Une autre caractéristique du syndicalisme français est son pluralisme, qui s'étend jusque dans les entreprises, puisque plusieurs organisations peuvent concourir pour remporter les suffrages des salariés dans le cadre d'élections professionnelles organisées sur les lieux de travail. Ces élections sont censées se tenir tous les 4 ans dans toutes les entreprises de plus de 11 salariés. Les analogies entre les mondes partisan et syndical peuvent ainsi se faire d'autant plus facilement que le pluralisme syndical s'explique historiquement par des divergences d'ordre politique et idéologique, avec des centrales marquées par les traditions socialiste et communiste, d'autres par le catholicisme et l'esprit autogestionnaire des années 1970. Ces derniers temps, on avait surtout tendance à distinguer deux grandes sensibilités dans le mouvement syndical, qui pesaient à peu près d'un même poids : d'un côté, un pôle dit « réformiste », emmené par la CFDT, mettant l'accent sur le dialogue social et l'accompagnement des politiques néolibérales pour en mitiger les effets ; de l'autre, un pôle dit « contestataire », se revendiquant de l'anticapitalisme et mettant l'accent sur la résistance, par les manifestations et la grève, aux

attaques contre le droit du travail et la protection sociale. Dans la pratique cependant, à l'échelle des entreprises, le pluralisme syndical reflète moins ces nuances politiques qu'il ne renvoie à des implantations différenciées dans les différents segments du monde du travail.

L'aspect militant du syndicalisme français est d'autant plus central que la dimension de service y est très réduite, puisque l'accès à la protection sociale ne dépend pas de l'adhésion syndicale. Elle est en effet directement attachée au statut salarial : si les syndicats participent à la gestion des organismes de sécurité sociale en matière d'assurance-maladie, de chômage ou de retraite, ceux-ci sont financés par des cotisations obligatoires prélevées sur les salaires ou, de plus en plus, par l'impôt. À l'inverse, les dimensions protestataires de l'action syndicale y sont plus visibles, dans la mesure où la grève n'est pas subordonnée à la négociation collective. Il est possible de faire grève à tout moment et sur tout sujet car les grèves de solidarité ou les grèves dites « politiques » ne sont pas interdites. Tout comme la syndicalisation, la grève est une démarche volontaire, c'est un droit individuel qui s'exerce collectivement.

Entre repli sur la sphère des relations professionnelles et politisation de l'action syndicale

EN DÉPIT DE TOUS CES TRAITS qui donnent un caractère plus militant et *a priori* plus politique au syndicalisme français, les prises de position syndicales en faveur du Nouveau Front populaire, loin d'aller de soi, ont fait l'objet de vives discussions, et certains syndicats sont restés en retrait. Trois centrales, Force ouvrière (FO), la Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) et la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) ont refusé de signer la déclaration intersyndicale qu'elles jugeaient trop politique, considérant qu'une organisation syndicale n'a pas à émettre de consigne de vote, quelle qu'elle soit. La CFDT, qui fait jeu égal avec la CGT en nombre d'adhérents et l'a dépassée depuis quelques années en termes de représentativité électorale, a bien signé la déclaration intersyndicale, mais ses dirigeants n'ont pas souhaité aller au-delà d'un appel à se mobiliser contre l'extrême droite.

En invitant les syndicats à s'engager dans le Nouveau Front populaire et en répondant à cet appel par une implication syndicale plus ou moins affirmée dans ce processus politique, passant par des prises de position publiques mais aussi par la mobilisation militante sur le terrain, les responsables syndicaux ont contribué à *politiser* l'action syndicale, au sens que le politiste Jacques Lagroye (1936-2009) donne à cette notion.

Jacques Lagroye est considéré comme un des pères fondateurs de la sociologie politique critique en France. Il pratiquait une science politique ancrée dans l'histoire, la sociologie et l'anthropologie, à partir d'une question de recherche fondamentale qui était la compréhension du rôle des institutions dans la légitimation de l'ordre social. Dans un texte de 2003, il définit la

politisation comme la « requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activité² ». Dans le cas présent, politiser le combat syndical consistait à reconnaître que les conditions de l'activité syndicale ne sont pas indifférentes à ce qui se joue sur le terrain de la politique électorale, que les champs syndical et partisan ne sont pas hermétiques l'un à l'autre. Aussi, derrière le refus de la politisation manifesté par certains syndicalistes, il n'y avait pas seulement une prévention, somme toute légitime, contre la subordination syndicale aux partis. Il y avait, plus fondamentalement, l'idée que l'activité syndicale pourrait se suffire à elle-même, et se déployer dans une sphère sociale autonome, celle de la démocratie sociale, qui a ses logiques, ses pratiques, ses protagonistes et ses institutions spécifiques.

Il serait nécessaire de revenir plus en détail sur ce processus d'autonomisation de la « démocratie sociale », qui sert communément à désigner, en France, la sphère des relations professionnelles. J'ai étudié ce processus sous des angles divers depuis mon travail de thèse, qui était consacré au rapport à la politique des militants de FO, jusqu'à des travaux ultérieurs sur la réforme des règles de la représentativité syndicale, sur les usages concurrents de la lexie « démocratie sociale » ou encore sur la formation des syndicalistes. Je me contenterai ici de souligner la spécificité d'une démarche d'analyse qu'avec d'autres collègues, nous avons baptisée *sociologie politique du syndicalisme*³. Celle-ci nous permet d'articuler un point de vue compréhensif, partant des représentations que les syndicalistes eux-mêmes se font de leurs propres pratiques, et un point de vue critique, attentif à la façon dont le syndicalisme et la démocratie sociale sont constitutifs d'un ordre social, économique et politique plus large.

Nombre de commentateurs ont pu analyser l'autonomisation de la démocratie sociale comme un processus de « normalisation » du syndicalisme à la française, par la mise à distance du marxisme et la réduction de l'influence cégétiste. D'autres chercheurs ont pu analyser ce processus comme résultant nécessairement de l'institutionnalisation du syndicalisme et des relations professionnelles, au point d'assimiler le syndicalisme contemporain à la forme du « parti-cartel », à le dépeindre comme une institution semi-publique totalement dépendante des ressources de l'État⁴.

Une telle conception n'est d'ailleurs pas très éloignée de la notion de « syndicalisme virtuel » qu'a proposée Chris Howell pour qualifier le

2. J. Lagroye, « Les processus de politisation, » dans J. Lagroye dir., *La politisation* (Paris : Belin, 2003), 360-361.

3. B. Giraud, K. Yon, S. Bérout, *Sociologie politique du syndicalisme* (Paris : Armand Colin, 2018).

4. P. Rosanvallon, *La question syndicale* (Paris : Calmann-Lévy, 1988); D. Andolfatto, D. Labbé, « La transformation des syndicats français. Vers un nouveau 'modèle social'? », *Revue française de science politique*, 56, n° 2 (2006), 281-297.

syndicalisme français⁵. J'apprécie le travail d'Howell mais cette notion est selon moi problématique pour deux raisons. Premièrement, parce qu'elle tend à exagérer l'évanescence des organisations syndicales, tant dans la sphère des relations professionnelles que dans celle des mouvements sociaux. Elle repose sur l'idée que les syndicats n'existent qu'en tant qu'ils sont instrumentalisés par l'État, et que le conflit social résulte directement des contradictions entre travail et capital, ignorant tout le travail militant nécessaire à la fabrique de la protestation⁶. Deuxième problème, l'idée de syndicalisme virtuel implique, par contraste, une certaine idée d'un syndicalisme supposé « authentique ». Celle-ci correspond au modèle du syndicalisme « obligatoire » ou « coercitif », tel que la discipline anglo-saxonne des relations professionnelles l'a théorisé au croisement du droit et de l'économie⁷. Selon cette vision, le syndicalisme est d'abord un cartel de travail et sa puissance dépend de la taille de ses effectifs, celle-ci étant un indicateur de la capacité du syndicat à contrôler « l'offre de travail » dans le bras de fer avec l'employeur. Une telle analyse est sous-tendue par des conceptions à la fois formelles et statiques du pouvoir comme de la représentation.

En s'inspirant des réflexions de Pierre Bourdieu, la sociologie politique appréhende différemment la représentation syndicale, qu'elle analyse comme le résultat instable d'une relation dialectique entre les travailleurs et les organisations prétendant parler en leur nom. Dans cette logique, la représentation est un phénomène relationnel et processuel plutôt que substantiel et formel. Elle n'est pas conçue en termes juridiques, dans la logique du mandat impliquant une relation nécessaire entre le représentant et le représenté, mais en termes politiques et sociologiques, comme l'acte performatif de parler au nom d'un groupe, à travers lequel ce groupe et ses intérêts sont rendus visibles et mobilisés⁸.

Par conséquent, plutôt que de réduire le syndicalisme à une forme spécifique d'organisation, la sociologie politique l'appréhende comme un ensemble de relations sociales et de pratiques institutionnalisées, ce qui implique que la définition même du syndicalisme soit mouvante et reste en permanence un enjeu de luttes. Ainsi, autant il allait de soi en France, jusque dans les années 1970, de concevoir le syndicalisme comme partie prenante d'un mouvement plus large, celui de la classe ouvrière pour son émancipation, autant s'est imposée dans les années 1980-90 l'idée que l'activité syndicale dans le cadre des relations professionnelles pouvait désormais constituer une fin en soi,

5. C. Howell, « Virtual Unionism in France » dans H. Chapman, M. Kesselman, M. A. Schain dir., *A Century of Organized Labor in France* (New York: St. Martin's, 1998).

6. J. Kelly, *Rethinking Industrial Relations: Mobilization, Collectivism and Long Waves* (London and New York: Routledge, 1998).

7. M. Olson, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups* (Cambridge : Harvard University Press, 2002) (1971).

8. P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique* (Paris : Seuil, 2014).

qu'elle relevait de la démocratie sociale, conçue comme une sphère distincte de, et subordonnée à la sphère de la démocratie politique.

C'est ici que la sociologie politique diffère (légèrement) de l'économie politique critique. Si je partage l'idée selon laquelle « la séparation entre les sphères "économique" et "politique" n'a pas lieu d'être⁹ » dans une perspective critique, cette séparation compte malgré tout dans mon travail de recherche, dans la mesure où elle compte pour les acteurs et sert par conséquent à orienter leurs conduites, selon un point de vue compréhensif.

Cela signifie que les luttes sur le terrain politique et symbolique doivent être considérées avec la même importance que les luttes sur le terrain social et économique. La crise politique précipitée par la dissolution de l'Assemblée nationale l'a bien montré. Elle a bousculé les représentations communes de la « démocratie sociale » en jetant une lumière crue sur le caractère illusoire de son autonomie. Avec le risque de l'accession au pouvoir du RN, c'est en effet une menace existentielle qui pèse désormais sur les syndicats, car l'extrême droite n'a jamais caché son hostilité à leur égard. La seule mesure du programme du RN concernant le syndicalisme porte ainsi sur la remise en cause des règles actuelles de représentativité, jugées trop favorables aux organisations établies. L'intention affichée de l'extrême droite est d'en finir avec ce qu'elle appelle le « privilège syndical » et d'encourager l'essor d'organisations autonomes. Ce qui exacerberait la fragmentation de la représentation des travailleurs et travailleuses et faciliterait sa mise sous tutelle patronale.

On pourrait s'étonner que certains syndicats aient continué de revendiquer leur distance à la politique dans ce contexte exceptionnel. Deux hypothèses peuvent permettre de l'expliquer : la première s'inscrit dans la théorie des crises politiques qu'a développée le politiste Michel Dobry¹⁰. Celui-ci parle des crises politiques comme des « conjonctures fluides » marquées par une grande incertitude. Dans un tel contexte, le maintien de pratiques routinisées peut s'apparenter à une façon de vouloir faire tenir coûte que coûte une forme de normalité. Il appelle « régression vers les habitus » cette inertie des routines qui entrave, dans les conjonctures critiques, l'ajustement aux situations nouvelles¹¹. Une seconde hypothèse, plus pragmatique, me semble tout aussi importante : la dépolitisation induite par le repli du syndicalisme sur la sphère de la démocratie sociale a fait reculer le travail d'éducation (de socialisation) politique des militants dans les syndicats et entraîné une diversification des

9. T. Collombat, X. Lafrance, « Recomposition de la gauche québécoise et rôle politique du syndicalisme », *Recherches sociographiques*, 63, n°1-2, (2022), 133.

10. M. Dobry, *Sociologie des crises politiques* (Paris : Presses de la FNSP, 1986).

11. J'ai eu l'occasion d'appliquer cette grille d'analyse à l'attitude de FO face à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 : K. Yon, « Changement politique et changement syndical : effets et usages de 1981 dans le monde de pensée de la CGT-Force Ouvrière », dans P. Aldrin, L. Bargel, N. Bué, C. Pina, dir., *Politiques de l'alternance. Sociologie des changements (de) politiques* (Bellecombes-en-Bauges : Éditions du Croquant, 2016).

attitudes politiques des syndiqués. Si le fait d'être membre d'un syndicat tend à protéger relativement du vote pour l'extrême droite, il n'en reste pas moins que ce vote a tout de même prospéré, et qu'il est plus fort dans les organisations, comme FO ou la CFTC, qui sont le plus réticentes à politiser leur pratique. Refuser de s'engager sur le terrain de la politique électorale, c'est donc un moyen pour les syndicats de préserver leur diversité interne, dans un contexte où les effectifs sont déjà maigres.

Le mouvement des retraites de 2023, premier réveil d'un syndicalisme politique

CELA ÉTANT DIT, la remise en question du présupposé d'une autonomie de la démocratie sociale n'est pas seulement le produit soudain de la crise politique. Déjà, le mouvement contre la réforme des retraites en 2023 avait contribué à ébranler cette évidence¹². Je commencerai par rappeler quelques éléments sur ce mouvement avant de montrer en quoi il a pu déstabiliser le sens commun d'une démocratie sociale autosuffisante.

Le mouvement des retraites a traversé tout le premier semestre 2023. On ne dispose pas pour le moment d'un état des lieux précis des grèves en 2023, car ces données produites par la statistique publique demandent du temps. Mais on peut sans grand risque avancer que l'impression laissée par le mouvement dans différents secteurs est qu'il a confirmé la tendance lourde au déclin de la conflictualité gréviste¹³. En dépit de ses limites, la mesure des Journées individuelles non travaillées (JINT) dans le secteur privé nous donne une idée de ce déclin : on est passé de 4 000 JINT pour 1 000 salarié-es en 1976 à 800 en 1995, soit un nombre divisé par 5 en 20 ans. En 2010, la Dares ne dénombre plus que 320 JINT pour 1 000 salarié-es, et 160 en 2019, qui sont pourtant deux années marquées par de précédents grands mouvements sur les retraites. Dans le contexte plus routinier de 2022, dernière année dont nous avons les chiffres à ce jour, et en dépit du regain de conflictualité lié à l'inflation, ce n'étaient plus que 99 JINT pour 1 000 salarié-es. Faire la grève est une activité coûteuse, pas seulement pour celles et ceux qui se privent de salaire, mais aussi pour les organisations qui doivent l'organiser et ont besoin pour cela de mobiliser des ressources qui se font de plus en plus rares, dans un contexte de plus en plus hostile.

C'est surtout l'ampleur des manifestations qui a attiré l'attention avec des chiffres retrouvant ceux mesurés lors du mouvement de 2010¹⁴. Celui-ci

12. P. Rouxel, K. Yon, « From Pension Reform to Regime Crisis: The Social Movement of 2023 in France », *Global Labour Journal*, 14, n°2 (2023), 185-188.

13. P. Blavier, T. Haute, E. Penissat, « Du vote professionnel à la grève », *Revue française de science politique*, 70, n°3 (2020), 443-467.

14. S. Béroud, K. Yon, « Face à la crise, la mobilisation sociale et ses limites. Une analyse des contradictions syndicales », *Modern & Contemporary France*, 20, n°20 (2012), 169-183.

reste le meilleur point de comparaison car il portait déjà, entre autres, sur l'allongement de l'âge de départ en retraite (de 60 à 62 ans) et reposait sur une configuration syndicale unitaire. Il s'était déjà étendu sur plusieurs mois, avec quatorze journées d'action entre mars et juin puis de septembre à novembre 2010. En s'en tenant aux chiffres de la police, la protestation a été rythmée en 2023 par quatorze journées à l'appel de l'intersyndicale entre le 19 janvier et le 6 juin, dont sept ont dépassé les 750 000 participant-es et quatre le million (contre 3 en 2010). Avec 1,28 million de participant-es estimé-es selon la police, la journée du 31 janvier a été la plus importante manifestation des trente dernières années¹⁵.

Mais la principale originalité de la séquence de 2023 a surtout été son ancrage dans les territoires, avec des centaines de rassemblements organisés jusque dans des communes rurales et des villes moyennes, avec parfois l'équivalent de la moitié des habitants dans la rue dans des petites villes de quelques milliers d'habitants. Si la géographie de la protestation n'était pas totalement identique à celle des Gilets jaunes¹⁶, elle a néanmoins fait écho à ce mouvement, comme un nouveau révélateur de la profondeur de la colère sociale. En rassemblant dans un même mouvement des fractions diverses des classes populaires, les syndicats ont réussi à se faire porte-parole, sinon « parti », d'un monde du travail de moins en moins représenté en politique. Alors que le mouvement s'est initialement construit à partir d'un unique mot d'ordre, le refus de la retraite à 64 ans, il a en effet cristallisé une révolte sociale et démocratique beaucoup plus vaste.

Une révolte sociale plus large, d'abord : au-delà du seul enjeu des retraites, le mouvement a mis en forme une colère latente nourrie par une dégradation du travail devenue inacceptable. En outre, alors que les « travailleurs essentiels » avaient été célébrés pendant la crise sanitaire de la Covid-19, ce sont ces mêmes travailleurs, et surtout travailleuses, de la deuxième ligne, qui se trouvaient le plus directement touchés par l'allongement de deux ans de la vie au travail. La distribution des mobilisations sur tout le territoire peut à cet égard être analysée comme un symptôme de cette colère contre la dégradation du travail. C'est en effet dans les villes petites et moyennes que les ouvriers et employés, dans le secteur industriel ou les services à la personne, sont surreprésentés. Ce sont des espaces où le travail est d'autant plus pénible que les services publics censés faciliter le quotidien, de l'école à l'hôpital, de la poste aux transports publics, sont les plus dégradés.

Une révolte démocratique, ensuite : le mouvement a aussi exprimé, sinon renforcé, le rejet des élites politiques qui poursuivent la mise en œuvre de

15. Si l'on s'en tient aux chiffres de la police, en 1995, une seule manifestation avait atteint le million, tout comme en 2003 ; 2 en 2006 ; 4 en 2010 ; 0 en 2016 ou en 2019. La France métropolitaine comprend 66 millions d'habitant dont 30 millions d'actifs.

16. La plus grosse journée des Gilets jaunes fut la première, le samedi 17 novembre 2018, avec autour de 300 000 personnes mobilisées, mais sur plus de 2 000 sites.

l'agenda néolibéral, à travers des politiques d'austérité, de privatisation des services publics et des réformes incessantes du droit du travail et de la protection sociale, en dépit des protestations massives qui se sont exprimées depuis le milieu des années 1990¹⁷. À cet égard, si la réélection d'E. Macron semblait démentir cette tendance à sanctionner systématiquement les gouvernements sortants, il ne faut pas oublier qu'elle a été rendue possible par le duel qui l'a de nouveau opposé à Marine Le Pen, renforçant de ce fait la rancœur démocratique des citoyens qui s'étaient une fois de plus résolus à faire barrage à l'extrême droite en 2022. C'est d'ailleurs ce même « coup » qu'a tenté de reproduire Macron avec la dissolution de l'Assemblée.

Il faut insister sur cette double dimension, sociale et démocratique, du mouvement de 2023, car elle permet de comprendre les formes diverses qu'a prises la mobilisation au fil du temps, en particulier le passage de la crise sociale à la crise politique. Ce passage s'est opéré à la faveur du recours aux mécanismes institutionnels de la Ve République pour imposer l'adoption de la réforme sans avoir à la faire voter par le Parlement (article 49-3 de la Constitution), faute de majorité assurée. Il a aussi été provoqué par l'accentuation de la répression à l'encontre des secteurs mobilisés.

Une première séquence, qui se déroule de la mi-janvier à la mi-mars 2023, s'est caractérisée par le fait que le syndicalisme, incarné avant tout par l'intersyndicale, imprimait seul le rythme et les formes de la mobilisation. La question centrale, sinon l'unique question, est alors sociale, c'est celle du travail. Mais le mouvement syndical échoue à généraliser la grève, début mars 2023, le gouvernement reste intransigeant et les mobilisations sont l'objet d'une violente répression. C'est le cas en particulier dans les rares secteurs où la grève avait réussi à s'ancre et se visibiliser, comme dans la pétrochimie et la filière des déchets, où la dynamique de reconduction et la visibilité de la grève ont été cassées par les réquisitions.

À partir de la mi-mars, après l'annonce du recours au 49-3, s'ouvre une seconde séquence. Le mouvement social se développe de façon plus autonome, marqué par la dénonciation du cours autoritaire du régime et la multiplication de modes d'action plus radicaux, occupant l'espace libéré par des rendez-vous de l'intersyndicale plus espacés. Au cours de cette séquence de confrontation plus directe au pouvoir politique, la jeunesse scolarisée se mobilise davantage, même si on n'a pas vu surgir la déferlante qu'auraient espérée les syndicats. Dans plusieurs grandes villes, des manifestations nocturnes dites « sauvages » se tiennent à un rythme quotidien pendant plusieurs semaines, en s'appuyant sur la « spontanéité organisée » des réseaux sociaux. Partout, les membres du gouvernement sont accueillis par des « casseroles ». De même, les affrontements avec la police et la répression des protestations franchissent un nouveau cap.

17. B. Amable, *La résistible ascension du néolibéralisme* (Paris : La Découverte, 2021).

Pour toutes ces raisons, on peut donc dire que le mouvement de 2023 a exprimé bien plus que le refus du report de l'âge de retraite : un rejet de « Macron et son monde », pour reprendre une expression inspirée du mouvement Nuit debout de 2016, qui a été l'équivalent en France des mouvements tels qu'Occupy et les indignados et qui avait préfiguré le soulèvement des Gilets jaunes, à la différence près que cette fois, les syndicats ont réussi à s'en faire le porte-voix. En cela, le mouvement des retraites de 2023 permettait déjà de signaler l'épuisement d'une pratique syndicale confinée au cadre de la démocratie sociale. Il a d'abord signé la faillite de la ligne réformiste, puisqu'il a vu, avec la constitution d'une intersyndicale composée des 8 grandes centrales syndicales, l'ensemble du mouvement syndical prendre le chemin de la rue. La ligne de l'accompagnement social des réformes via le dialogue social, que portaient la CFDT et ses alliés, est arrivée à épuisement. Depuis 2017, Emmanuel Macron a préféré légiférer par ordonnances dans le champ du travail. Il a contesté la légitimité des organisations professionnelles à gérer la protection sociale en imposant ses directives sur l'assurance maladie, l'assurance chômage et bien sûr les retraites. Emmanuel Macron l'a dit à plusieurs reprises : la place des syndicats est à l'entreprise, pas ailleurs. Et dans les entreprises, leur place doit être diminuée. Les ordonnances de 2017 réformant le droit du travail applicable dans le secteur privé ont réduit les moyens des représentants du personnel, étendu les possibilités d'un dialogue social sans syndicats. Avec une loi de 2019 portant sur la fonction publique, elles ont structurellement réduit le pouvoir des syndicats sur les lieux de travail, notamment dans le champ de la santé au travail, de la représentation de proximité, ou encore de l'accompagnement des carrières dans le public. L'intransigeance gouvernementale encourage l'intransigeance patronale, et les syndicats dits « réformistes » se trouvent à court d'interlocuteur. D'où un durcissement de leur ligne qui s'est traduit par le choix de la mobilisation unitaire et une implication sans faille dans l'intersyndicale, jusqu'à l'adoption d'un mot d'ordre de grève générale à mots couverts, quand l'intersyndicale a appelé à « mettre la France à l'arrêt » le 7 mars 2023.

Mais le mouvement des retraites a aussi pointé les limites de la ligne contestataire. En effet, en dépit de 6 mois de mobilisations de haute intensité, de mobilisations ayant hissé le syndicalisme au rang de première force politique d'opposition au macronisme, le mouvement a échoué. Cela révèle selon moi une double limite du syndicalisme à l'heure actuelle. La première tient à une certaine croyance dans la « démocratie sociale », qui présume qu'un État soucieux de l'intérêt général saurait écouter les organisations syndicales, ou à tout le moins s'y résoudre si elles haussent la voix. Ce schéma ne correspond plus à la réalité d'un néolibéralisme de plus en plus autoritaire. La seconde limite tient au fait que tous ceux qui auraient souhaité aller plus loin, ne pas s'en tenir à des journées d'action espacées, généraliser les grèves et les inscrire dans la durée, n'ont pas réussi à trouver les moyens de leur politique. Certes, la répression a joué à plein, mais il n'empêche que les capacités grévistes

du mouvement syndical se sont profondément dégradées depuis plusieurs décennies. C'est l'effet de transformations sociales, économiques et juridiques qui ont sapé les collectifs de travail et fragilisé les syndicats.

En cela le mouvement a été un révélateur des contradictions du syndicalisme, en rappelant à la fois sa centralité et ses fragilités. On constate une capacité de mobilisation toujours forte, mais acculée à la défensive : sur plusieurs décennies, le pouvoir des syndicats leur a permis, en France, de ralentir les réformes néolibérales mais pas de les stopper, et encore moins d'inverser la vapeur. Si le syndicalisme conserve une capacité à parler au nom du travail dans sa généralité, des pans entiers du monde du travail sont toutefois peu syndiqués, donc peu impliqués directement dans les syndicats. Enfin, les capacités de mobilisation des syndicats ne semblent gagner en importance dans l'espace public que dans la mesure où leurs forces s'amointrissent sur les lieux de travail.

Un double défi stratégique pour les syndicats

DANS LE LIVRE *Le syndicalisme est politique*¹⁸, j'ai mis l'accent sur le double défi qui se pose au mouvement syndical en France.

En premier lieu, le syndicalisme reste orphelin d'une stratégie organisationnelle qui permette son redéploiement. Le syndicalisme a besoin de redéployer ses forces, de développer la syndicalisation pour regagner du pouvoir. Ce qui suppose de prendre au sérieux les tâches de syndicalisation, de construction et d'animation des collectifs militants. C'est ce qui correspond à ce que j'appelle dans mes recherches actuelles le « travail militant reproductif », qui fournit le socle essentiel au travail du conflit et de la négociation.

Ce travail politique est d'autant plus important que la réalité syndicale contemporaine est très largement médiée par les institutions des relations professionnelles. Il en résulte une fragmentation de la conscience salariale, liée au renforcement des corporatismes d'entreprise, du fait de la décentralisation accrue de la négociation collective et de la concentration de la représentation syndicale dans les grandes entreprises. La dépendance des organisations syndicales aux ressources institutionnelles de la « démocratie sociale » éclaire ainsi les difficultés des syndicats à développer leur présence dans les fractions du monde du travail qui sont le plus exposées à l'exploitation : petites entreprises, secteurs précaires où le droit syndical est fragile, travailleurs intermittents, travailleurs de l'économie informelle où se concentrent les immigrés, notamment sans-papiers. Ce n'est qu'en posant la classe comme un postulat stratégique qu'on peut concevoir et justifier une politique d'allocation des ressources qui permette de développer la syndicalisation dans ces secteurs¹⁹.

18. K. Yon, dir., *Le syndicalisme est politique. Questions stratégiques pour un renouveau syndical* (Paris : La Dispute, 2023).

19. K. Yon, « Les syndicats ne sont-ils bons qu'à résister? », *Mouvements* (en ligne), 2024.

Ce qui suppose l'existence de mécanismes organisationnels assurant des formes de solidarité interprofessionnelle, c'est-à-dire de mutualisation et de transfert des ressources, mais aussi de production du commun, notamment grâce à la formation syndicale.

Poser la classe comme postulat stratégique, c'est aussi reconnaître l'existence de formes de mobilisation, d'organisation et de représentation du travail hors des syndicats. Je pense aussi bien aux regroupements de cadres et ingénieurs qui interrogent les trajectoires de transition des grandes entreprises au sein desquelles ils travaillent qu'aux mobilisations féministes, antiracistes ou LGBTQ+ qui prennent en charge et rendent visibles des oppressions spécifiques déterminant elles aussi une expérience spécifique du travail. Construire une représentation inclusive et actualisée de la classe laborieuse implique pour les syndicats d'être ouverts et à l'écoute des collectifs et mobilisations qui, sans nécessairement revêtir la forme juridique du syndicat, contribuent cependant à politiser le rapport au travail et façonner les expériences de classe.

De tels processus n'ont rien d'anecdotique. Les problématiques environnementales, les enjeux du féminisme, de l'antiracisme ou des luttes LGBTQ+ ne sont pas des suppléments d'âme « sociétaux » pour un syndicalisme dont le cœur de métier serait l'action de classe. Ce qui est en jeu, c'est à la fois leur prise en charge à l'intérieur des syndicats et la construction d'alliances avec les multiples groupes, y compris dans le monde du travail, qui sont investis sur ces terrains. Les syndicats ont un rôle essentiel à jouer pour décrypter les mécanismes d'oppression et de domination au travail, pour montrer en quoi les inégalités et les injustices fondées notamment sur le genre, la race ou l'âge sont consubstantielles aux rapports de classe. Les organisations syndicales fonctionneraient ainsi de nouveau comme des opérateurs de politisation du social, capables d'aller contre les évidences du sens commun, de dénaturaliser l'ordre des choses et de pointer les intérêts sociaux privilégiés par les arrangements existants.

Cet élargissement de la représentation du travail va de pair avec une interrogation nécessaire sur les façons de faire grève aujourd'hui, sur ce qu'est un secteur « stratégique » ou « bloquant », au-delà des « bastions industriels » qui produisaient des collectifs de travail homogènes et soudés et ont fait la puissance du syndicalisme ouvrier au cours du 20^e siècle. De nombreuses activités désormais sous-traitées, notamment dans les services aux entreprises et aux collectivités (informatique, nettoyage, sécurité...), peuvent avoir des effets bloquants si elles sont suspendues. De même, réfléchir au blocage des flux suppose de réfléchir non seulement aux flux matériels mais aussi immatériels qui sont indispensables à la bonne marche des entreprises, des administrations et de l'économie capitaliste (logistique, notamment celle du dernier km, data centers, etc.). Enfin, dans une société où le secteur de la production industrielle ne représente plus que 13 % des personnes en emploi, penser une stratégie de lutte majoritaire suppose d'accorder une place centrale aux secteurs de la reproduction (enseignement, santé, social et médico-social,

services aux ménages, hébergement-restauration) qui représentent près de 30 % des salariés – et près d’une femme en emploi sur deux (45,4%).

Mais le syndicalisme a aussi besoin d’une stratégie politique. Nous ne sommes plus dans une période où la pression des mouvements sociaux s’exerçait sur et au sein d’un État arbitre de la confrontation entre les intérêts du capital et du travail, où la puissance publique posait de la sorte des limites au marché. Les priorités de l’action publique consistant désormais – c’est le propre du néolibéralisme – dans le renforcement des logiques de marché, la réduction des dépenses publiques et du « coût du travail », le pouvoir des syndicats s’en trouve structurellement miné, au sens où les revendications syndicales apparaissent d’emblée incompatibles avec ces orientations inscrites dans le fonctionnement ordinaire des institutions politiques²⁰. Seule une intervention directe sur le terrain politique – c’est-à-dire à la fois sur les institutions et les acteurs qui les incarnent – pourrait permettre au mouvement syndical de reconquérir ce pouvoir structurel dont il a été dépossédé.

L’accélération brutale de l’histoire provoquée par la dissolution de l’Assemblée nationale a porté au premier plan cet enjeu de stratégie politique, un enjeu qui restait proprement inaudible quelques semaines plus tôt. C’est une question clé dans la période à venir, quelle que soit l’issue du scrutin législatif : si la gauche gagne, il s’agira pour le mouvement syndical de réussir à peser pour engager les réformes structurelles nécessaires sans aliéner son indépendance. Si c’est l’extrême droite, il s’agira de ne pas tomber dans le piège d’une politique qui sera sans doute moins une politique d’attaque directe contre le syndicalisme en soi qu’une tentative de reprendre le cours de la dépolitisation, en réduisant le syndicalisme à sa position d’acteur subalterne confiné au cadre de l’entreprise et en approfondissant son morcellement à ce niveau. S’il n’y a pas de majorité nette, il s’agira de réussir à agir comme une force d’initiative autant que de résistance, en lien avec des parlementaires alliés, pour faire pencher l’agenda politique du bon côté. Quelle que soit la situation, le mouvement syndical ne pourra faire l’économie d’une réflexion stratégique sur son action, en rupture avec le confinement tactique auquel l’avait habitué la rhétorique de la démocratie sociale.

20. L. Baccaro, C. Howell, *Trajectories of Neoliberal Transformation: European Industrial Relations Since the 1970s* (Cambridge: Cambridge University Press, 2017).